

OFFRE D'EMPLOI Agent·e de propreté des espaces publics

Employeur : ville de TALMONT-SAINT-HILAIRE

Type d'emploi : emploi saisonnier Temps de travail : complet

Durée: 35h00

Type de recrutement: contractuel

Cadre(s) d'emplois : adjoints techniques territoriaux (Catégorie C, filière technique)

Nombre de poste(s): 2

Poste à pourvoir le : 30/06/2023 au 31/08/2023

Date limite de candidature : 7/04/2022

Service d'affectation : Services techniques – Pôle voirie et infrastructures

Située à une dizaine de kilomètres au sud des Sables d'Olonne et avec plus de 8000 habitants, la Ville de Talmont-Saint-Hilaire porte deux visages : l'un **historique** et l'autre **littoral**. Cette double spécificité fait de cette commune vendéenne un territoire particulièrement riche et dynamique. De nombreux sites - tels que l'estuaire du Payré, le port de La Guittière ou encore le Château – font ainsi de Talmont-Saint-Hilaire une destination privilégiée des touristes.

Dans le cadre d'un besoin de renfort saisonnier, la ville de Talmont Saint Hilaire recrute deux Agents·es de propreté des espaces publics.

LE POSTE

Sous l'autorité du responsable du pôle Voirie et infrastructures, vous avez pour mission de garantir la propreté des voiries et des espaces publics.

A ce titre, vous effectuez les missions de balayage, lavage des surfaces et des sanitaires publics, entretien des canisites, et de nettoiement des espaces publics après les marchés.

Vous intervenez également pour vider les corbeilles et enlever les déchets dont vous réalisez le tri aux ateliers municipaux.

Vous rendez compte à votre hiérarchie d'éventuels dégâts constatés sur votre secteur d'intervention.

Au contact des usagers, vous informez des règles de propreté, de tri et d'hygiène sur la voie publique. Vous avertissez le service de police municipale dans le cas de non respect de ces règles.

VOTRE PROFIL

Vous avez idéalement une première expérience sur un poste en nettoyage et propreté.

Vous appréciez le travail en autonomie et vous avez le sens du relationnel et des responsabilités.

Vous savez observer et rendre compte à votre hiérarchie.

Organisé et méthodique, vous avez le sens du service public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Département du lieu de travail : VENDÉE Lieu de travail : Ville de Talmont-Saint-Hilaire Travail en extérieur. Travail 6 jours sur 7 dont le week-end.

Permis B souhaité.

CONTACT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'information sur le poste, vous pouvez contacter Monsieur Gérald Rambaud (voirie@talmontsainthilaire.fr / 06.30.40.04.81)

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à adresser à :

– par courrier : Monsieur le Maire, 3 rue de l'hôtel de ville — 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

– par mail : <u>rh@talmontsainthilaire.fr</u>